



SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation SST est ouverte à toute personne (à partir de 10 ans) y compris les Personnes en Situation d'Handicap (PSH).

OBJECTIFS

- Les deux principaux objectifs du SST sont de :
- › Disposer de sauveteur secouristes du travail (SST) dans tous les établissements et sur tous les chantiers
 - › Promouvoir la prévention des risques professionnels

PROGRAMME

La formation est découpée en sept thèmes :

1. Situer le SST dans la santé et sécurité au travail
2. Rechercher les risques persistants pour protéger
3. De «Protéger» à «Prévenir»
4. Examiner la victime et faire alerter
5. De «faire alerter» à «informer
6. Secourir : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint de d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui nesaigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas
7. Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail)



Durée
14 heures
sur 2 jours



Lieu
Inter : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
Intra : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
ou dans vos locaux



Participants
4 à 10 stagiaires



Taux de réussite
100 %
01/01/2021
au
31/03/21



Personne en situation d' handicap
Contactez-nous



Satisfaction client
97 %
01/01/2021
au
31/03/21

Cliquer pour faire défiler les photos

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- › **Études de cas** : afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir
- › **Démonstrations pratiques et apprentissages** : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs
- › **Cas concrets** : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique

ÉVALUATION

L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :

- › le suivi des apprentissages
- › le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents)

*À l'issue de l'évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

NB : La formation continue SST devra intervenir dans les 24 mois suivant la formation initiale ou continue.

* Au-delà de 10 participants, la formation est prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. (Document de Référence SST de l'INRS).

CONTACTEZ-NOUS